

# LE MOTEUR DU CHANGEMENT : LA DÉMOCRATIE SOCIALE !

Jacky Bontems, Michel Noblecourt, Aude de Castet

24/09/2015

**Le véritable moteur du changement, ce doit être la démocratie sociale. A partir de ce récit d'une histoire immédiate, qui replace la démocratie sociale dans une longue trajectoire, les auteurs font un ensemble de propositions de réformes destinées à éviter les pièges d'un libéralisme à tout crin.**

Après la **préface** du Président de la République François Hollande – témoignage de l'importance qu'il accorde à la démocratie sociale – l'introduction remet en perspective la notion de démocratie sociale, une idée neuve mais solidement ancrée dans l'histoire ouvrière depuis Louis Blanc !

Dans la « **lente percée d'une idée complexe** » (I), le livre s'attache aux acteurs de la démocratie sociale. Il analyse notamment la question de leur représentativité – de la circulaire Parodi aux dernières élections professionnelles. Il constate ensuite que chacun a sa propre vision de démocratie sociale, mais qu'émerge cependant un ordre public social.

« **Les raisons d'un choix** » (II) explicitent le cheminement de François Hollande vers la démocratie sociale, avec sa tribune dans *Le Monde* du 15 juin 2011. Relevant le pari historique de redéfinir les relations entre Etat, partis, syndicats et société civile, il instille une nouvelle culture contractuelle, autour de la recherche du compromis.

Après avoir exposé la méthode de la négociation sociale mise en œuvre par le Président, le « **bilan d'étape de la mandature** » (III) permet de détailler les acquis mais aussi les difficultés des trois conférences sociales, de 2012 à 2014. Un bilan avec à son actif des accords majeurs, tels que l'ANI sur la modernisation de l'emploi, les réformes des retraites, de la formation puis de l'assurance chômage. Même si la négociation sur la modernisation du dialogue social n'a pu aboutir.

Enfin, le chapitre « **et maintenant** » (IV) s'inscrit dans une vision programmatique, formulant des propositions concrètes et fixant des objectifs à la négociation. Il s'organise autour de trois moments :

- Les mutations du marché du travail, notamment sous l'effet du numérique et des nouveaux statuts ; des mutations qui imposent de repenser la sécurité des parcours professionnels, autour de la notion de CPA ;
- L'entreprise de demain, redéfinie sous l'effet de la RSE, des évolutions managériales et des exigences de démocratie ; elle demandera notamment à donner un nouvel élan à la RSE et à conjuguer intelligence collective et démocratie sociale ;
- La place à définir pour le dialogue social, avec comme perspective son inscription dans la Constitution et la nécessaire redéfinition des rôles, entre branches et entreprises. Sans oublier de conforter le fait syndical en entreprise, afin de donner aux syndicats un nouvel élan.